

CORONAVIRUS : COMMUNICATION VERS LES SALARIES

Nous traversons une crise sanitaire exceptionnellement grave par ses conséquences sur la santé publique, par son ampleur et son impact sur le système de soins, mais aussi par ses effets induits sur l'économie et notre entreprise.

L'urgence est évidemment à la protection de la santé de tous et à l'endiguement de la propagation du COVID-19, comme l'a rappelé ce weekend le Ministre de la Santé. Conformément à ce qui est exigé, je tiens d'ailleurs toutes nos réserves de masques à la disposition des autorités sanitaires, qui les ont réquisitionnées et qui seules pourront nous les réattribuer. Nous sommes en relations permanentes avec les membres du gouvernement et leurs services dont nous suivons les directives et les recommandations.

Devant votre inquiétude légitime, et avant toute reprise d'activité, pour la production comme pour le tertiaire, j'ai demandé que tous nos établissements soient entièrement désinfectés. Cette opération est en cours de réalisation.

Les activités de production qui sont complètement arrêtées depuis trois jours, resteront suspendues jusqu'à l'application de mesures de protection qui sont en cours de définition, et en fonction de l'évolution de la situation.

Pour les activités tertiaires, toute une série de mesures concrètes sont déjà en train d'être mises en œuvre (désinfection quotidienne des bureaux et des espaces communs, distribution de gel, définition de consignes de distanciation...) pour les salariés qui ne peuvent pas télétravailler.

Etant donné la difficulté pour déployer toutes ces mesures de façon exhaustive d'ici lundi matin (23/03), ne devront se rendre à leur poste de travail demain que ceux dont la présence est indispensable, selon une liste établie par la Direction.

Nous devons nous préparer à reprendre l'activité de production et à poursuivre les activités de développement dans une série de domaines qui seront prochainement définis comme prioritaires. Mais une reprise a minima ne serait possible sans la mise en œuvre de mesures de protection sanitaire, comme le recommande d'ailleurs le communiqué conjoint de l'UIMM et de certaines organisations syndicales.

Nous entretenons une concertation régulière avec les organisations syndicales, qui sont informées des dispositions que nous projetons de mettre en œuvre. L'ensemble du dispositif sera présenté à un CSEC extraordinaire, comme cela a été décidé avec elles vendredi soir.

Devant cette situation d'une gravité sans précédent, nous devons faire face ensemble. Une activité, même réduite, devra se poursuivre ou reprendre dans une crise qui sera plus longue qu'annoncée.

Des salariés de Dassault commencent à être directement ou familialement touchés par cette terrible pandémie. Qu'ils soient assurés de mes pensées les plus sincères dans cette épreuve. Je leur adresse pour eux et leurs proches tous mes souhaits de guérison.

Éric Trappier

Président-directeur général

